

GAL des Volcans d'Auvergne



PROGRAMME LEADER



Stratégie de développement

PRIORITE CIBLEE : "Volcans d'Auvergne actifs ! Stimuler nos ressources pour inventer un territoire responsable et créatif"

Le territoire du GAL est un territoire de montagne, inégalement peuplé. Il existe un réel contraste entre le Nord du territoire, périurbain et influencé par le dynamisme de Clermont-Ferrand, et le Centre et le Sud, plus isolés. Le territoire du GAL est reconnu pour son patrimoine naturel exceptionnel, ses ressources emblématiques ainsi que ses savoir-faire identitaires.

Ainsi, la stratégie Leader vise à stimuler les forces locales pour encourager un développement économique et territorial endogène, équilibré et qui anticipe l'avenir. Trois orientations ont été choisies à cet effet : les Hommes « ressources », les ressources naturelles exceptionnelles et le territoire de « ressources ». La priorité ciblée s'établit comme suit : **Volcans d'Auvergne actifs ! Stimuler nos ressources pour inventer un territoire responsable et créatif.**

Cette priorisation a conduit à l'élaboration d'une stratégie articulée autour de 3 grands axes :

Axe 1 : Mettre l'Homme au cœur du projet de territoire pour favoriser un développement responsable, inclusif et solidaire

- Fiche action 1 : Revitalisation rurale
- Fiche action 2 : Culture, patrimoines
- Fiche action 3 : Projets collectifs et solidaire

Axe 2 : Faire de nos ressources naturelles un moteur de développement économique durable

- Fiche action 4 : Valorisation économique des ressources naturelles
- Fiche action 5 : Sobriété énergétique

Axe 3 : Valoriser notre territoire et ses spécificités, sources d'attractivité, d'ouverture et de fierté

- Fiche action 6 : Promotion
- Fiche action 7 : Coopération

Outre ces thématiques prioritaires, six fils conducteurs se diffusent dans l'ensemble de la stratégie : l'innovation, le numérique, la jeunesse, l'accueil et l'intégration de nouvelles populations, la qualité de vie et les équilibres territoriaux.

Le GAL dispose d'une enveloppe de 4 393 721€ pour mettre en œuvre cette stratégie sur la période 2015-2020.

FICHE IDENTITE DU TERRITOIRE

Numéro du GAL :

État membre : France

Région : Auvergne

Structure porteuse :
Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Nombre de communes : 125

Superficie : 3 058 km²

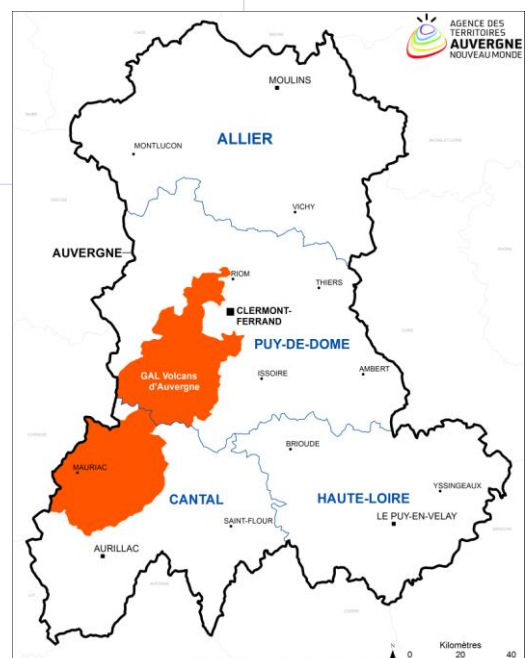
Nombre d'habitants : 81 452

Caractéristiques du territoire :

Un territoire de moyenne montagne à dominante rurale. Deux principaux secteurs économiques : le tourisme et l'agriculture.



TERRITOIRE LEADER





■ Coopération

Objectifs : « Enrichir et développer les échanges en valorisant nos ressources locales »

Par le biais de la coopération, le GAL souhaite enrichir et développer les échanges avec d'autres territoires en valorisant ses ressources locales. Les expériences précédentes ont révélé que les acteurs du territoire étaient capables d'échanger et de partager autour de thématiques caractéristiques mais aussi de s'ouvrir et d'apprendre de partenaires extérieurs. Lors de l'élaboration de la stratégie du GAL, la concertation territoriale a permis d'identifier des volontés locales et des ambitions fortes en faveur de la coopération. Les projets ciblant les jeunes, les seniors et les personnes isolées ou défavorisées seront particulièrement encouragés. Enfin, les différentes coopérations devront répondre aux objectifs opérationnels d'au moins une fiche action de la stratégie du GAL.

Enveloppe FEADER dédiée : 480 000€

■ Exemple de projet accompagné par le GAL

Pour une coopération de la jeunesse rurale franco-qubécoise

Ce projet, porté par le CREFAD Auvergne (Centre de Recherche, d'Étude et de Formation à l'Animation et au Développement), a été initié grâce au dispositif « De l'idée au projet ». A partir de la question « quelle place ont et prennent les jeunes (12-30 ans) en milieu rural ? », il s'agissait d'aller à la rencontre d'un territoire du Québec, l'Abitibi-Témiscamingue, qui a engagé depuis plusieurs années une réflexion de fond sur la jeunesse et l'initiative des jeunes.

La semaine d'échanges au Québec a permis aux quatre coopérateurs français de rencontrer diverses structures et personnes : une télévision communautaire, un chercheur-praticien, le Carrefour Emploi Jeunesse, des collectivités locales, etc. Deux grands enjeux en sont ressortis avec des pistes de réflexions et d'actions :

- Favoriser l'appropriation des espaces de vie par les jeunes (Favoriser la création d'espaces de rencontre, construire des démarches participatives impliquant les jeunes, accompagner leurs initiatives, etc.)

- Permettre aux jeunes de projeter leur avenir en milieu rural (Favoriser le lien entre projet de vie et projet professionnel, développer des services adaptés, favoriser l'accès au logement, etc.)

Le CREFAD et ses partenaires ont conclu qu'une coopération entre ces deux territoires ruraux était tout à fait envisageable et pertinente. La possibilité de coopérer avec le monde entier et donc le Québec laisse de bonnes perspectives.



CONTACTS

Coordonnées du GAL :

Adresse : Montlosier

63970 Aydat

Tel : +33 (0)4 73 65 64 00

+33 (0)4 71 20 22 10

Internet : <http://www.parcdesvolcans.fr/>

Président : non élu pour le moment.

Animation :

Contact : Jérémie CRAIPEAU

Mail : jcraipeau@parcdesvolcans.fr

Contact : Véronique LANG

Mail : vlang@parcdesvolcans.fr

Gestion :

Contact : Marianne COHADE

Mail : mcohade@parcdesvolcans.fr

Langues : Français, Anglais